



Le Canut Sans Cervelle

Journal à parution irrégulière mais toujours apprécié.

2018...L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS.

L'année 2017 a encore été marquée par des attaques incessantes contre les agents et leurs missions : suppressions d'emplois, restructurations, fermetures de sites, gel du point d'indice, hausse de la CSG sans oublier le grand retour de la journée de carence.

Hélas, 2018 s'annonce déjà comme l'année de tous les dangers. La mise en musique de la réflexion CAP 22 sur le devenir des missions du service public promet d'être sanglante pour le service public et ses agents puisque, comme on l'a bien compris, il sera avant tout question de privatisation, de suppressions de missions et d'emplois. Et le cynisme de nos ministres est sans limite puisqu'ils nous invitent à participer à la consultation sur l'action publique.

Le but est très clair : qu'est ce que l'on garde, qu'est ce que l'on jette ; de quelle manière va-t-on couper la tête aux agents de la DGFIP ?

Pour Solidaires Finances Publiques, CAP 22 et tout ce qui est lié (les suppressions d'emplois, les restructurations, fermetures, la remise en cause des règles de gestion) est le combat à venir.

En ce début d'année, Solidaires Finances Publiques se veut combatif, déterminé et résolument en ordre de bataille contre ces réformes iniques et pour défendre les agents et le service public.

Au delà des élections professionnelles de décembre 2018, il est clair que l'opposition qui doit se mettre en place ne peut être que basée sur l'unité syndicale.

Nous formons le vœu que tous les agents et leurs organisations syndicales se retrouvent unis pour combattre ces attaques.

SUPPRESSION D'EMPLOIS.

Dans les couloirs de Bercy, il se murmure que la DGFIP perdrait 18000 emplois sur la période de 4 ans 2019-2022 soit presque le double du rythme des suppressions que l'on a connu sur les dernières années.

C'est tout simplement énorme !

On comprend alors toute l'importance pour l'Administration de la remise en cause des règles de mutations et donc des garanties des agents en cas de suppressions d'emplois ou de sites.

RETOUR VERS LE FUTUR.

La DRFIP du Rhône vient de franchir une nouvelle étape dans l'amélioration du dialogue social:

Elle a en effet convoqué un Comité Technique Local (CTL) pour le 9 janvier 2018 qui doit se prononcer sur la réforme des compétences du PRS qui entrera en application le...1 janvier 2018 !

Maintenant on en est sûr, CTL c'est avant tout « Cause Toujours mon Lapin »

Ca ne P.A.SPAS

Début décembre, la DGFIP a lancé une appel d'offre pour recourir à un prestataire privé dans le but d'assurer l'assistance téléphonique pour les usagers lors de la mise en place du prélèvement à la source (PAS).

Pour les citoyens que nous sommes, on peut se poser certaines questions :

Etes-vous prêts à être renseignés sur vos impôts par une société privée ? A lui permettre l'accès à vos données personnelles ?

L'administration a répondu pour NOUS ! En décidant de privatiser cette mission, elle démontre une fois de plus toute son ambition pour le service public.

Elle traduit aussi une forme d'échec de la mise en place des Centres de Contact.

A ce stade, on ne peut que s'interroger sur leur avenir comme celui des SIP, des CPS...

La DGFIP s'engage dans la voie de la privatisation : cela commence par l'accueil et ensuite.... ?

Obsédé par la réduction des emplois de fonctionnaires, l'Etat s'assoit sur ses grands principes d'un service public pour tous.

Pour SFP, l'accueil, le renseignement, quel qu'en soit le vecteur, doit rester au sein de la DGFIP avec des agents formés, encadrés et techniciens.

SFP continuera à porter l'idée d'un service public de qualité, proche des citoyens et accessible à tous et à toutes.

Visite syndicale au SFACT.

Dans la foulée des visites dans d'autres services du département, les militants de l'Hôtel des Finances ont rencontré des agents du SFACT le 21 décembre. Une prochaine visite est prévue le 22 mars pour rencontrer celles et ceux que nous n'avons pas pu voir.

Ce service connaît, comme d'autres, des problèmes d'élargissement de missions sans les emplois correspondants. A la demande des agents nous relayons la demande de création de postes. Pour Solidaires Finances Publiques, l'administration doit augmenter le nombre d'agent de l'équipe de renfort qui soient habilités à CHORUS.

Les agents qui se sont réunis ont surtout demandé quels sont leurs droits en matière de gestion (mutations, temps travail, congés, etc...). Solidaires Finances Publiques a rappelé les règles communes à tous les agents de la DRFIP et plus largement de la DGFIP, et a proposé aux agents concernés de mettre en place une veille militante. Ainsi, en cas de doute, de questionnements sur un droit à s'absenter ou à muter, les militants du bureau de section se sont engagés à répondre très rapidement.

À suivre

L'ACTION PAIE.....

Lors de l'action contre la fusion des RAN de Tarare et de Villefranche, M. Riquer avait fait part de son ardent désir que tous les agents soient nommés sur le seul département et qu'il puisse les affecter selon ses besoins.

Comme il a été bien sage le père Noël l'a exaucé. On aurait donc pu penser que notre direction serait des 19 qui expérimentent ces nouvelles règles de mutation en 2019.

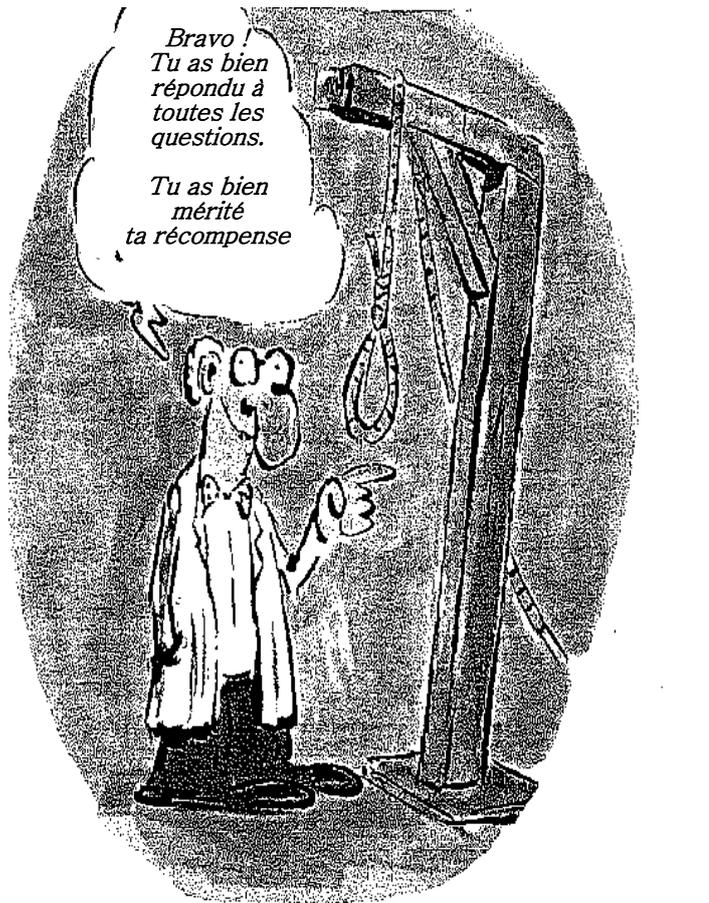
Et bien NON !!

Nous avons la faiblesse de penser que s'il en est ainsi, c'est bien grâce à l'action déterminée qui a été menée contre la fusion des RAN Villefranche Tarare.

Une petite victoire qui nous prouve qu'il n'est jamais vain de se battre.



CAP 22 : LE QUESTIONNAIRE DARMANIN EN QUESTION



PETITION POUR EXIGER DES MOYENS INDISPENSABLES POUR LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET L'EVASION FISCALE.

La fraude et l'évasion fiscale sont évaluées dans notre pays entre 60 et 80 milliards d'euros par an ce qui grève d'autant le budget de l'Etat.

Le Rhône et la métropole lyonnaise représente environ 3% du PIB national (insee) ce qui situe le manque à gagner pour l'Etat à plus de 2 milliards pour notre département.

Si le premier ministre déclare vouloir engager un plan national de lutte contre la fraude fiscale, la politique gouvernementale a fait le choix de réduire les effectifs et les moyens alloués au contrôle fiscal... cherchez l'erreur !!

SFP a décidé de lancer une pétition pour alerter, les citoyens, les élus : nos missions, nos emplois sont économiquement rentables et socialement utiles !!

SFP invite tous les collègues du Rhône à signer et partager massivement la pétition pour le renforcement des effectifs et des moyens du contrôle fiscal.

Elle est ouverte à tous et accessible sur le site de Solidaires Finances Publiques-page accueil.



MUTATIONS 2018

Ouverture de la campagne de Mutations nationales : **le 21 décembre 2017**

Dernier jour pour déposer sa demande : **le 24 janvier 2018**

Pensez bien à envoyer un double à

solidairesfinancespubliques.drrip69@dgfip.finances.gouv.fr

ATTENTION : Si les nouvelles règles de mutations n'entreront en vigueur qu'en 2020 (2019 pour les 19 directions testeuses), l'allongement du **délaï de séjour à 2 ans** en cas de mutation s'appliquera dès les mouvements de septembre 2018

Tous ceux qui auront leur mutation au 01/09/2019 ne pourront solliciter une nouvelle mutation que pour le 01/09/2020 sauf rapprochement (délai ramené à 1 an)

Solidaires tiendra des **permanences mutation** :

- le **28 DECEMBRE** au local syndical de **L'Hôtel des Finances** - CAROLE SOMNY capiste nationale sera présente
- le **11 JANVIER** après midi au local syndical de **Villeurbanne** en présence de capistes locaux
- le **12 JANVIER** au local syndical de la **Part Dieu** - STEPHANE PARDON du bureau national sera présent sur la journée
- le **16 JANVIER** matin au local syndical de **Caluire** en présence de capistes locaux

Enfin **d'autres permanences** au local syndical de la CAE se feront en présence de capistes locaux , nous vous aviserons aussi bien par courriel que par voie d'affichage.

Et bien sûr vous pouvez nous contacter par mail, par téléphone au 04 78 63 32 37

PUTAIN

2 ANS !



HDF-LOCAL SYNDICAL

Rappel ! Les permanences au local de l'HDF de solidaires ont lieu tous les jeudi après-midi (rez-de-chaussée, côté Biennier, couloir derrière l'ancien accueil de l'enregistrement)

Régulièrement, nous partageons ensemble un moment de convivialité au local.

**RENDEZ-VOUS LE
JEUDI 18 JANVIER
DES 11H30
POUR UN APERO-CAFE-GALETTE**